



banque
et assurance
vous, tout simplement

Quelles pièces justificatives dois-je fournir pour obtenir mon Prêt personnel Carrefour Banque ?

Envoyez-nous les photocopies des documents suivants :

- Deux derniers bulletins de salaire et ceux de votre conjoint (le cas échéant) si vous êtes salarié
- Les 4 volets de votre dernier avis d'imposition
- Votre justificatif de domicile (dernière facture EDF ou France Telecom par exemple) de moins de 3 mois
- Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Votre pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité et celle de votre conjoint (le cas échéant) : passeport, carte nationale d'identité ou carte de séjour.
- Si vous avez effectué une demande pour un projet Auto ou Travaux de plus de 10 000€, n'oubliez pas de joindre les pièces justificatives.
- Si vous avez effectué un prêt Trésorerie de plus de 10 000€, pensez bien à imprimer vos 3 derniers relevés de compte.